



Le chant national

Le Canada n'a pas d'hymne national, mais un chant national, «Ô Canada».

«Ô Canada» a été composé en 1880 à l'occasion de la visite officielle du Marquis de Lorne au Québec. (Le marquis était alors gouverneur général du Canada.) La musique est de Calixa Lavallée, les paroles originales furent écrites, en français, par sir Adolphe Routhier. Le plus souvent, on ne chante que le premier couplet :

Ô Canada ! terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux,
Car ton bras sait porter l'épée ;
Il sait porter la croix.
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits ;
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.

De nombreuses versions anglaises de «Ô Canada» ont été chantées, mais la version reconnue est celle de Stanley Weir, écrite en 1908, et publiée dans sa forme officielle en 1927, à l'occasion du soixantième anniversaire de la Confédération. Après de nombreuses années d'étude, le Parlement du Canada n'a toujours pas adopté de version officielle de la musique, ou des paroles du chant et, au regard de la loi, le Canada ne possède pas d'hymne national.

Le drapeau national

Le premier drapeau qui flotta sur le Canada était orné de la Croix de Saint Georges sur fond blanc. C'était celui que John Cabot y planta en 1497 au nom de l'Angleterre. Jacques Cartier, quant à lui, arriva en 1534 por-